



Autorisation de prise en charge 2023 / 2024

Je, soussigné(e) (*prénom, nom*) :

Responsable légal(e) de l'enfant
ou des enfants :

Autorise le professeur de roller Brice SELLES ou exceptionnellement un encadrant de l'association à le(s) prendre en charge mon enfant auprès de son enseignante à l'école de Villeneuve-lès-Bouloc le mardi à 16h et à le(s) ramener à la fin du cours.

J'ai pris également note qu'en l'absence d'une personne autorisée pour prendre en charge mon enfant à la fin du cours, ce dernier sera ramené au centre de loisirs qui appliquera alors des frais de garde.

Liste des personnes autorisées :

Date et signature précédées de la mention «Lu et approuvé»

Le: / /